

CHIFFRE DU MOIS # 32 - JUILLET 2012

L'INSERTION DES JEUNES DIPLÔMÉS DANS LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

1. Une situation qui s'améliore pour la deuxième année consécutive

La 20^e édition de l'enquête de la CGE sur l'insertion de jeunes diplômés¹ montre que pour les diplômés 2011 le taux d'insertion professionnelle accuse une nette amélioration par rapport à l'année précédente.

Le principe de la démarche de la CGE est de refaire année après année la même enquête, avec les mêmes indicateurs, dans des conditions semblables, depuis l'année 1993². Ce principe permet la comparaison dans le temps et la mise en évidence de tendances au moyen terme.

Nous présentons ici une sélection des résultats concernant les diplômés des écoles d'ingénieurs. 124 écoles d'ingénieurs ont participé à cette enquête et les résultats ont été obtenus sur **16 253** réponses, ce qui correspond au 68.5% des diplômés des écoles répondantes et à plus de 60% du total des ingénieurs diplômés de l'année. Ce taux de réponse est nettement supérieur à celui de l'enquête de l'année précédente. Les résultats correspondent à la situation d'insertion des diplômés en janvier 2012, soit 3 mois et demi, en moyenne, après l'obtention du diplôme d'ingénieur.

2. Principaux indicateurs d'insertion professionnelle

Dans le tableau qui suit on peut noter que plus de **84%** de diplômés ont trouvé un emploi moins de deux mois après l'obtention de leur diplôme d'ingénieur. La grande majorité sont en CDI (80.2%) et obtiennent une rémunération supérieure par rapport à l'année précédente, avec un salaire moyen annuel de 33 725 euros. On constate une amélioration de tous les indicateurs entre 2010 et 2011. Cette situation positive confirme l'amélioration déjà observé l'année précédente.

Principaux indicateurs d'insertion	Diplômés 2011	Diplômés 2010	Progression (%)
En activité professionnelle (%)	69,2	68,1	1,6
% ayant un emploi moins de 2 mois après l'obtention du diplôme	84,1	80,2	4,9
% CDI	80,2	76,4	5,0
Salaire brut hors primes	33 725	32 540	3,6

Si on observe ces mêmes indicateurs d'insertion séparément pour les ingénieurs diplômés hommes et femmes on constate ici encore une amélioration des conditions de l'emploi des femmes par rapport à

¹ Insertion des jeunes diplômés. Enquête 2012, Conférence des Grandes Ecoles, juin 2012

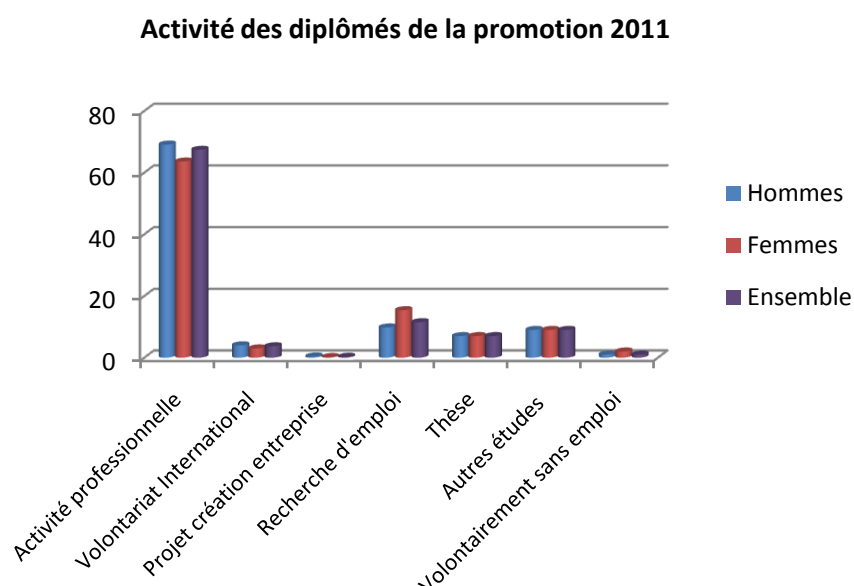
² Seul le mode de collecte des questionnaires a évolué dans le temps avec l'utilisation d'internet.

l'année précédente, même s'il reste des écarts importants non expliqués, notamment dans le pourcentage d'emplois en CDI.

Principaux indicateurs d'insertion	Hommes	Femmes	% écart 2011	% écart 2010
En activité professionnelle (%)	70,9	65,2	8,7	9,6
% ayant un emploi moins de 2 mois après l'obtention du diplôme	84,5	83,1	1,7	5,3
% CDI	84,5	69,6	21,4	23,4
Salaire brut hors primes	34 238	32 389	5,7	7,1

3. Activité des diplômés de la promotion 2011 au moment de l'enquête

La figure suivante montre la distribution, en pourcentage, des diplômés, hommes et femmes, dans les différentes activités post diplôme. La grande majorité des jeunes ingénieurs diplômés sont en activité professionnelle salariée au moment de l'enquête, 16% poursuivent leurs études (dont 7% en thèse). Seulement 0.3% ont un projet de création d'entreprise,

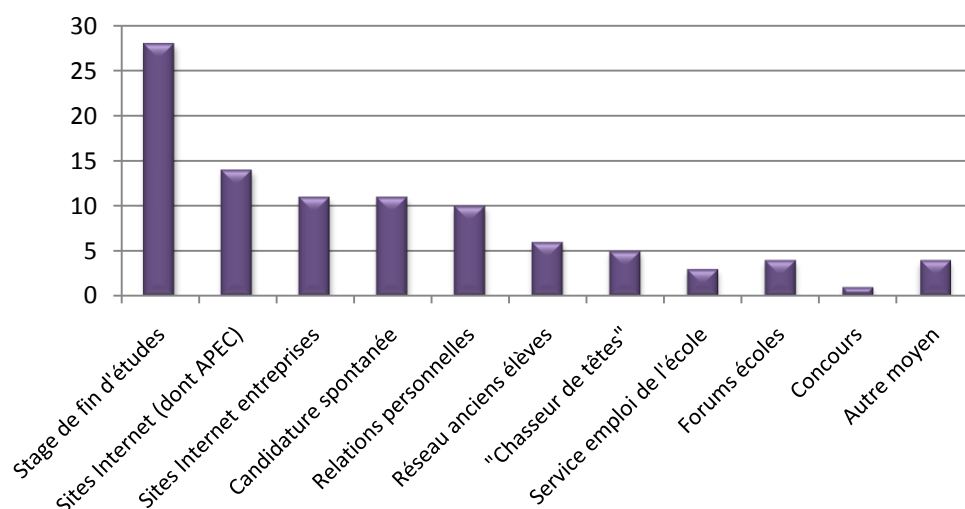


Il faut remarquer que le pourcentage d'ingénieurs diplômés de la promotion 2011 qui poursuivent des études reste stable par rapport à ceux de la promotion 2010 (16%). Cette situation contraste avec la nette diminution qui avait été observée entre les promotions 2009 et 2010.

4. Moyens utilisés pour trouver l'emploi occupé au moment de l'enquête

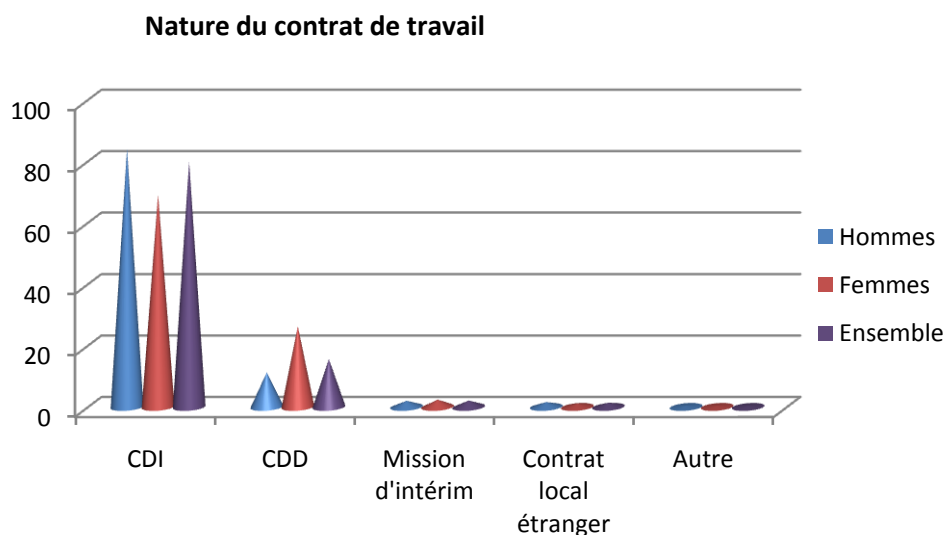
Les résultats de l'enquête mettent en évidence l'importance de l'immersion professionnelle durant la scolarité. **28 %** d'emplois suivent un stage de fin d'études. Le deuxième moyen de recherche d'emploi se trouve sur Internet. Si l'on additionne le pourcentage d'emplois trouvés sur les sites spécialisés type APEC et ceux des entreprises, on dépasse le 25%.

Moyen utilisé pour trouver l'emploi actuel



5. Nature du contrat de travail

Comme les années précédentes, le CDI reste le type de contrat de travail largement majoritaire pour les jeunes diplômés (**80 %**), avec un écart sensible entre les hommes (84.3%) et les femmes (69.2%)



6. Autres caractéristiques révélées par l'enquête

90.6% des diplômés ingénieurs deviennent salariés des entreprises privées

91.5% sont cadres (94 % des hommes et 85.4% des femmes)

40 % travaillent en Ile-de-France

10 % travaillent à l'étranger (Suisse, Royaume-Uni et Allemagne principalement)

25 % dans des grandes entreprises de plus de 50 000 employés.



Directeur de publication : Christian Lermينياux

Coordination : Alexandre Rigal (direction@cdefi.fr)

Rédaction : Yvonne Pourrat (yvonne.pourrat@cdefi.fr)

Conception: Geoffroy Lahon-Grimaud (geoffroy.lahon-grimaud@cdefi.fr)